



RENCONTRE AVEC PHILIPPE FEUILLARD

PANORAMA DE LA LECTURE PUBLIQUE FRANÇAISE ET
PRÉSENTATION DES ÉVOLUTIONS EN COURS ET À VENIR
DANS LES BIBLIOTHÈQUES TERRITORIALES FRANÇAISES

Le 8 novembre 2018, pour la première "rencontre-petit-déjeuner" de la rentrée, Philippe Feuillard (référént lecture publique - responsable pôle musique , à la Bibliothèque Départementale) était invité par le Master ingénierie de projets culturels et interculturels. C'est à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, que les étudiants ont eu l'occasion d'échanger autour de la thématique : « panorama de la lecture publique française et présentation des évolutions en cours et à venir dans les bibliothèques territoriales françaises (numérique, ludique, sociale, culturelle ...)

L'utilisation des bibliothèques en France a connu un réel changement ces dernières années. Alors que nous étions dans une logique de bibliothèques de stock, nous nous trouvons désormais dans une logique de "non-emprunt". En effet, les bibliothèques ne sont plus qu'un seul lieu de passage, où les usagers viennent pour emprunter un livre et repartent aussitôt, mais deviennent un vrai lieu de vie.

Ces changements ont engendrés l'élargissement de la définition de la notion de "lecture publique". Selon le site « biblio gironde » la lecture publique représente « l'ensemble des activités et services mis en oeuvre par les bibliothèques-médiathèques des communes et de leurs groupements en direction de leur population ».

On assiste depuis quelque années à un renouveau des activités et services. L'arrivée des nouvelles technologies ouvrent la porte à de nouvelles pratiques. Ainsi, petit à petit, les jeux-vidéos, la musique, les films ont pris une place prépondérante au sein des bibliothèques. Dès lors, la distinction entre médiathèques et bibliothèques tend à s'effacer.

Parallèlement, l'enjeu culturel d'une bibliothèque varie en fonction de son lieu d'implantation, rurale ou urbaine.

Dans les zones dites rurales, elle tient le rôle d'agitateur culturel. Cette place particulière nous amène à les définir comme un "troisième lieu" : la bibliothèque devient un lieu de socialisation, de rencontre, de partage.

Après avoir abordé ces évolutions, Philippe Feuillard est revenu sur les répercussions de tels changements sur la "Biblio Gironde".

Jusque dans les années 1990 ces bibliothèques départementales étaient appelées Bibliothèques Centrale de Prêt (BCP). Depuis la Loi de décentralisation de 1986 : la lecture publique est devenue une compétence obligatoire pour les départements. En effet un fossé se creuse entre les besoins identifiés des zones rurales à ceux des zones urbaines. Les BCP deviennent alors une réponse pour pallier aux vides

Les bibliothèques départementales viennent soutenir les bibliothèques municipales, cependant ces dernières sont régies seulement par les municipalités. (fonctionnement, budget, spécialités ...)

Elles ont pour rôle de former, d'accompagner sur la création de projets et de poste ainsi que sur la transition au numérique. Elles continuent également le prêt de documents aux bibliothèques partenaires du réseau.

La bibliothèque se doit de rester attentive aux évolutions de notre société. Philippe Feuillard a clôturé son intervention en nous faisant découvrir l'exemple de la bibliothèque de la Teste-de-Buch "La Centrale, Bibliothèque Hybride".